

MARSILLY actu

Dans ce numéro :

Dépistage cancer du sein	2
Réveillons la solidarité avec la Fondation de France	2
Les mots de l'opposition	2
VIBR'ACCORD en haut de gamme	2
Mise en valeur du patrimoine historique : visite du clocher porche de Marsilly	3
Concert de Blues	3
L'Atelier du Yoga	3
La clé des Chants	3
Les Gazelles de la Baie	4
Les Amis du Livre	4
Le Vieux Tape Cul	4
Le jardin partagé	4
Histoire et Culture	4
Ecole du Judo Jujitsu	4
Le Bas d'Eau	4

L'Edito du Maire

La rentrée s'est faite pour le mieux dans une école maternelle rénovée à toute vapeur cet été. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par des entreprises sérieuses, avec des compagnons courageux et appliqués, travaillant l'été. Merci à tous ces hommes en bleu, inconnus auxquels on doit notre confort.

La cible est désormais l'élémentaire et les extérieurs de la maternelle avec des finitions et des protections solaires. Un pas important sera déjà fait à la Toussaint.

L'étude thermique de nos deux grands groupes de bâtiments (écoles et salles de sports), passage obligé d'un décret, se poursuit.

Cet automne, ce sera aussi un plan d'investissement sur 3 ans pour les routes. Le syndicat de voirie accompagnera la commune d'un point de vue technique et administratif.

L'espoir vient de renaitre le 29 août avec un autre décret qui pourrait peut être nous permettre d'irriguer enfin nos pelouses sportives.

Curieux pays et curieuse Europe, où les instances déclament sur la valeur de l'eau, la nécessité de l'économiser, mais qui freinent les projets de réutilisation au nom du toujours et désormais fameux « principe de précaution » ou « principe du parapluie et de l'inaction ».

Dans un Etat où tout le monde commande, pas étonnant de ne pas pouvoir tenir un cap. Malgré tout notre Président avait promis de réviser des règles trop strictes. Il l'a fait. Il a cherché à assouplir la règle mais en même temps avec des sous entendus qui peuvent créer des blocages. Avec cet espoir le dossier se peaufine pour être présenté au plus vite pour transformer l'essai.

Bonne lecture,

Le Maire,
Hervé PINEAU

MEMO

Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30
Mardi : 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 17h00
☎ 05 46 01 30 10
✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD
(urbanisme) sur RDV

Daniel MARCONNET
(communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30

Laureyne VIAUD-TANQUART
(vie des écoles) : sur rdv

Franck COUDRAY
(bâtiments, réseaux, espaces verts)
Sur RDV

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
Mercredi après-midi : 15h à 18h00
☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
Illiwap (code marsilly)
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
Elus et associations

Crédits photos :
Service Municipal et associations

Impression et tirage :
1 700 exemplaires - Aptprim

Noël des Aînés

Comme vous le savez, depuis l'année dernière, le CCAS a repris l'organisation d'un repas à l'intention des Marsellois âgés de 72 ans et plus. Ce moment de partage et de convivialité est particulièrement apprécié de tous.

La distribution d'un panier gourmand avait été laissée au choix des personnes ne souhaitant pas se rendre au repas.

Pour l'année 2023, le CCAS va renouveler cette formule.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester **au plus tard pour le 31 octobre** prochain soit à l'aide du coupon-réponse ci-dessous à remettre à l'accueil de la Mairie, soit en envoyant un message à l'adresse mairie@marsilly.fr:

Coupon-réponse

M et/ou Mme _____

Dates de naissances _____ et _____

Adresse _____

Téléphone _____

Souhaite(nt) :

Participer au repas organisé dimanche 26 novembre 2023

Nombre de personnes _____

Bénéficier d'un Panier gourmand



Prochaine réunion
du Conseil Municipal
Mardi 24 octobre 2023
à 19h00
Salle du Conseil
En Mairie
Retrouvez le
compte rendu
sur le site
www.marsilly.fr

Réveillons la Solidarité avec la Fondation de France !

Pour lutter contre l'isolement au moment des fêtes de fin d'année, la Fondation de France soutient depuis près de 20 ans, partout en France, des actions de solidarité pour les personnes isolées et démunies.

Chaque année, les réveillons de la solidarité permettent ainsi à près de 25 000 personnes de participer à un moment de convivialité et de recréer des liens sociaux avec des bénévoles, des habitants, des voisins ou encore des commerçants...

Initiées par des associations de quartier, ces actions associent les personnes vulnérables à la préparation de l'événement et les aident ainsi à retrouver leur dignité et le bonheur de se sentir utiles.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne peut agir que grâce à la générosité de ses donateurs. C'est pourquoi cette année encore, elle lance un appel aux dons afin d'être au rendez-vous de la solidarité et d'offrir un réveillon à ceux qui n'en ont pas*.

Don en ligne sur fondationdefrance.org ou par chèque libellé à l'ordre de « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », adressé à : Fondation de France - 60509 Chantilly Cedex.

Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant.



VIBR'ACCORD en haut de gamme

Le dimanche 14 mai dernier, **VIBR'ACCORD** est venu réaliser son traditionnel concert à l'église de MARSILLY.

27 musiciens (violons, violoncelles, harpe, percussion....) placés sous la direction de Colette SCHERMANN et de Benjamin CLOUTOUR, ont, avec beaucoup de talent mis en lumière du Vivaldi, Mozart, Piazzola, ainsi que de la musique irlandaise et de film, et en finissant par la Comparsita, devant un nombreux public conquis il faut le dire par la voie de Colette SCHERMANN.

Merci à l'équipe de bénévoles marsellois réunis autour de Jean-Paul Chauvet, qui a permis une parfaite organisation, sans oublier la Mairie et Tony GUEGAN, cuisinier à Marsilly,

qui a présenté de succulents plateaux pour récompenser les musiciens de leur excellente prestation.

Des vidéos seront visibles sur ce concert par YOU TUBE et en inscrivant évidemment vibr'accord pour un accès direct".

La commission organisation- développement "



Les mots de l'opposition

Ce qui est excessif est évidemment insignifiant. Une nouvelle fois, le maire a affiché son penchant pour la violence et la calomnie en s'en prenant de manière éhontée à l'opposition par des attaques personnelles indignes d'un élu de la République.

Non seulement les maigres lignes dans ce bulletin ont été plusieurs fois censurées, mais ses réponses montrent un ressentiment surprenant. Le fait de s'en prendre de la sorte à l'opposition (4 membres) sert d'alibi pour camoufler l'affaiblissement important de la majorité : 9 sur 19 étaient présents au 2ème conseil de juillet ; absence régulière de quorum ; conseillers démissionnaires ou absents en permanence (exemple : 1 élu sur 7 en commission Vie des écoles), etc.

Les insultes, les mensonges et les nuisances de toutes sortes servent une idéologie populiste et réactionnaire, même s'il est vrai qu'il est plus facile de se présenter sans étiquette...

Face à cette situation guère nouvelle depuis bientôt dix ans, avec une propagande relayée par la presse locale, l'opposition ne compte pas offrir aux habitants le spectacle de conflits lamentables, d'un très bas niveau. Cela servirait uniquement à masquer l'incurie, à faire diversion quant aux faiblesses de la politique municipale, alors même qu'il cherche à se faire passer pour un visionnaire. Agissant et s'exprimant de la sorte, il nous offre un cas flagrant de décivilisation et d'une incapacité à se gouverner soi-même.

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter.

[Facebook.com/Marsilly2020](https://www.facebook.com/Marsilly2020)

Le groupe majoritaire

Ils le disent et le démontrent eux-mêmes : Insignifiant... Cela ne mérite pas une réponse.

Recensement de la population

Recrutement d'agents recenseurs

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2024, la commune de MARSILLY recherche des agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 18 janvier au 17 février 2024.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 15 novembre 2023 à l'attention de Monsieur le Maire :

Mairie 5 bis rue des Ecoles—17137 MARSILLY



Mise en valeur du patrimoine historique : Visite du clocher porche de Marsilly cet été



Nous avons la chance à Marsilly d'avoir un très beau clocher porche datant du XIV^{ème} siècle classé monument historique, qui a résisté aux assauts du temps et de l'adversité.

Durant l'été, il a été ouvert à la visite les samedis, dimanches et jours fériés grâce à des marsellois bénévoles qui ont assuré des permanences et ont pu donner des explications aux nombreux visiteurs.

Bravant les 107 marches, chacun a pu admirer la vue imprenable sur la baie de l'aiguillon, La Rochelle, la Vendée, le marais poitevin : un superbe belvédère sur l'Aunis.

Lors de la montée (et de la descente) on peut chercher et parfois trouver les graffiti anciens, laissés par les tailleurs de pierre lors de sa construction et ceux datant de la dernière guerre mondiale (la terrasse ayant servi de point d'observation aux troupes allemandes)

Un stop à la salle des pèlerins aux deux tiers de la montée, permet d'y admirer des gravures anciennes et des objets du culte.

Un document pédagogique et ludique a été proposé aux jeunes visiteurs afin de les intéresser aux vitraux, aux graffiti et autres richesses de l'église et de son clocher.

Cet été quelques 300 personnes adultes et enfants dont environ un tiers de marsellois-es ont pu découvrir ou re découvrir cet édifice remarquable.

A noter que si nous avons eu des visiteurs venant des 4 coins de l'hexagone, certains venaient de l'étranger : Grèce, Allemagne, Suisse, Espagne, Pays bas.

Rendez-vous l'été prochain !

Anne -Marie, Catherine, Florence, Huguette, Jeanine, Jean-Claude, Jean-Pierre.

Concert de Blues

Le 18 novembre prochain à 20h, salle Simenon, le groupe rochelais « Les Polis-Sons » viendra nous faire partager son répertoire des plus grands classiques du BLUES.

Les musiciens amateurs marsellois sont invités à se joindre à eux pour les accompagner sur quelques morceaux, voire pour assurer leur première partie !

Se manifester auprès de Daniel Marconnet

(d.marconnet@marsilly.fr) pour le 15 octobre si possible.



Le coin des Associations



L'association « [l'atelier du yoga](#) » de Marsilly est présente sur notre commune depuis 2016.

Elle est ouverte à toutes les personnes qui désirent (re)trouver la sérénité et le bien-être au travers du yoga.

Les séances, adaptées à tous les niveaux, se déroulent tous les matins et tous les soirs dans les différentes salles mises à disposition par la mairie de Marsilly.

Hélène Ginovart, professeur certifiée de yoga, anime les cours.

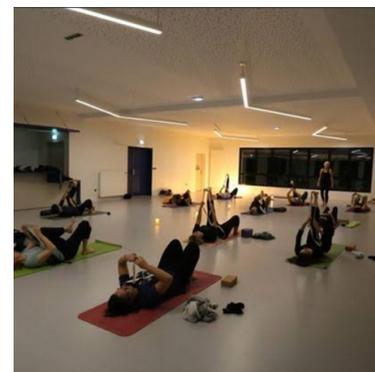
A chaque séance, vous entrez dans une bulle de convivialité et d'échange où la pratique des postures et la méditation sont source de détente.

Vous êtes intéressés, n'attendez pas pour suivre une séance d'essai et nous rejoindre !

Les inscriptions aux séances sont gérées par Hélène : 06 40 64 37 47

latelierduyoga17@gmail.com

L'association reste également à votre disposition : bureau.atelierduyoga@gmail.com



La chorale de Marsilly « [La Clé des Chants](#) », reprend ses activités sous la houlette de sa dynamique cheffe de chœur Franjo LEVEQUE et pour de nouvelles aventures, toujours avec un répertoire de chants classiques.

Si vous aimez les chœurs d'opéra, venez nous rejoindre.

Les chœurs de Carmen de Bizet, de Pablo Neruda et Mikis Theodorakis, de Verdi en passant par Haydn et Karl Orff sont au programme de cette année.

Vous aimez le contact, vous aimez chanter, nous vous attendons, vous serez les bienvenus.

Répétition tous les mercredis dans la salle Simenon à Marsilly de 17h45 à 20h.

Nous n'avons pas de répétitions pendant les vacances scolaires.

Contact : lacledeschants17137@gmail.com



Après cette pause « estivale », « [les Gazelles de la Baie](#) » ont rechaussé leurs baskets et repris les chemins de randonnées...

Ces matinées passées à marcher, courir ou pédaler permettent à chacun de (re) découvrir le territoire local entre terre et mer à allure libre et dans une ambiance toujours festive, et réunissent des amateurs de plus en plus nombreux.

Les prochains rendez-vous à cocher sur votre agenda : **dimanche 5 novembre 2023** (plus d'infos sur la page FB)

Pour la huitième année consécutive, elles seront sur la ligne de départ de la course pédestre et solidaire « SENEGAZELLE » du 27 avril au 5 mai 2024.

Dans leurs sillages, c'est 46kg de fournitures scolaires neuves qu'elles apporteront aux écoliers sénégalais.

Alors, pour les aider à remplir leurs valises, **elles ont besoins de vous !!!**

A très vite !

Manue 06.43.27.03.12

COLLECTE DE FOURNITURES



Pour l'action scolaire et solidaire auprès des enfants du Sénégal, nous avons besoin de :

Petits et grands cahiers grands carreaux
Crayons de couleurs et feutres
Stylos bille
Crayons de papiers
Ardoises et craies
Trousses
Colles, gommes
Règles, ciseaux
Compas, équerres
...



Dépôt du matériel scolaire neuf à la Mairie de MARSILLY



La bibliothèque « [Les Amis du Livre](#) » a fait sa rentrée après 2 mois aux horaires aménagés, ce qui n'a pas empêché nos lecteurs d'utiliser ses services. En effet, pendant ces 2 mois de juillet et d'août, 1.985 livres ont été empruntés.

Le forum des Associations nous a apporté 5 nouvelles inscriptions et notre stand a permis aux nouveaux marseillais de nous connaître.

A partir du 1^{er} novembre, et jusqu'au 1^{er} avril, nous allons mettre à nouveau en place notre concours « 1^{er} roman », en espérant que nos lecteurs y participeront nombreux.

Et, n'oubliez pas, « lire est un plaisir ! »



« [L'Association intercommunale du Vieux Tape-Cul](#) » n'a pas marqué de pause cet été depuis la très belle journée du 3 juin au Port de la Pelle de Marsilly où de nombreux amateurs sont venus faire la fête au Boucholeur, fier de ses 30 ans.

Outre la fête du port du Plomb, le Boucholeur est passé au large de Marsilly lors du Tour de Charente Maritime à la Voile en juillet. Le Boucholeur sera présent au Grand Pavois du 20 au 25 septembre .

Des balades en mer à la découverte des bouchots et des filières ont été organisées et les amateurs peuvent encore réserver des places pour cette fin d'été et ce début d'automne, ce en fonction des possibilités et des marées, au 06 72 83 00 50.



L'été s'achève et avec les périodes de grosses chaleurs, certaines cultures ont souffert quand d'autres, les tomates notamment, ont prospéré...Espérons que l'automne nous apportera de belles surprises comme l'an passé.

Comme le rappelle le blason de notre commune, la vigne est une culture historique de notre territoire et le moment fort de cette année restera la réimplantation d'une centaine de pieds de vigne de *Chauché gris* le cépage historique de Charente Maritime, projet que nous avons pu mener à bien grâce au soutien de la mairie.

Si vous souhaitez jardiner et partager de bons moments, rejoignez-nous.
Contact : lejardinpartagedemarsilly@gmail.com



Blason de Marsilly



Association « [Histoire et Culture de Marsilly](#) »

Au monument aux morts au cimetière, parmi les soldats décédés lors de la première guerre mondiale et inscrits sur le monument, deux ne sont pas des « enfants du pays », mais habitaient à Marsilly : Jacques BERTIN (+ 30/05/1916), natif de St-Michel de Fronsac en Gironde Auguste LOISEAU (+ 13/08/1918), natif de Triaizé en Vendée

Une sortie patrimoine est en préparation, avec guide et conférencier : le vieux Fontenay-le-Comte et le château de Terre Neuve.

Prochaines réunions : AG le 13 octobre, réunions ordinaires les 3 et 24 novembre

Alain Millot (Histoire et Culture - alain.millot1@sfr.fr)



« [L'Ecole de Judo Jujitsu de Marsilly](#) » existe depuis plus de 10 ans. Il s'agit d'un club familial ouvert aux enfants dès 3 ans et aux adultes jusqu'à 77 ans.

Les cours sont dispensés du lundi au samedi.

Judo, Jujitsu et Taïso sont enseignés. De nombreux stages sont également proposés lors des vacances scolaires mais aussi pour découvrir de nouveaux arts martiaux.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !
judomarsilly17@gmail.com



A vos pinceaux au « [Bas d'Eau](#) » ! Les vacances d'été terminées, les adhérents peintres ont repris leur palette et pinceaux pour le plaisir de peindre.

David Unger notre intervenant illustrateur a repris ses cours du lundi au mercredi à la salle du Petit Poucet . Les horaires de lundi soir (de 17h30 à 20h30) sont aménagés pour les personnes qui travaillent.

Huguette Legrel et Annick Abbé ont exposé leurs peintures chez elles lors du week-end « Les arts de Nieul », les 9 et 10 septembre.

Les adhérents potiers ont exposé leurs œuvres chez Huguette Legrel dans une ambiance Jazzy grâce à Rémy. Ils exposeront aussi leurs œuvres en novembre à la salle Lemeur du Centre Culturel de Lagord.

On pourra également voir l'exposition de peintures de Nicole Vacher pendant tout le mois d'Octobre à la maison de La Baie d'Esmandes.

Pour tout renseignement sur les horaires, les prix, aller sur le site du Bas d'Eau : lebasdeau17@gmail.com ou téléphoner à David Unger : 0622666828 ou à Jeannette Sarraud : 0662695870 Présidente du « Bas d'Eau »